



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 18 Septembre 2023

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 32
- Convocation du : 12 septembre 2023
- Affichage de la convocation : 12 septembre 2023

---

► **DÉLIBÉRATION N° DEL\_077\_2023**

► **OBJET : Point n° 7 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Benjamin DIRX, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET

\*\*\*\*

► **EXCUSÉS :**

Madame Catherine CARLE VIGUIER donne pouvoir à Madame Émilie CLERC.  
Monsieur Jacques TOURNY donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.  
Madame Marie-Claude CHEZEAU donne pouvoir à Monsieur Maxim PLAT.  
Monsieur Jérôme CHEVALIER donne pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN.  
Monsieur Gabriel SIMÉON donne pouvoir à Madame Ève COMTET SORABELLA.  
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.  
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

\*\*\*\*

► **SE RETIRE :**

Monsieur Éric MARÉCHAL

\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Jean PAYEBIEN**

La Ville de MÂCON, toujours soucieuse du développement du sport, en favorise la pratique en apportant son aide aux associations sportives par le biais de diverses subventions ou aides indirectes.

Ces subventions permettent un bon fonctionnement des associations et l'organisation de manifestations sportives qui dynamisent la vie locale et participent à la renommée de la Ville.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,  
 Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 11/09/2023,  
 Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 06/09/2023,  
 Vu l'avis du Bureau Municipal du 05/09/2023,

Après les interventions de Madame Ève COMTET SORABELLA, de Madame Catherine AMARO et de Monsieur Jean-Patrick COURTOIS,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

ASSOCIATION	OBJET	MONTANT
CLUB DE VOILE MÂCONNAIS Rue Alain Colas 71000 MÂCON	Aide à la formation de deux jeunes du club en vue d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle Instructeur Voile de la Fédération Française de Voile.	435,00 €
ÉTOILE CYCLISTE FLACÉENNE 153 rue Louise Michel 71000 MÂCON	Participation aux frais d'organisation :	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• du contre la montre de Péronne – 07 octobre 2023,</li> <li>• de la course à pied d'Azé – 04 novembre 2023.</li> </ul>	300,00 € 300,00 €
LE KAT'7 MÂCON 267 quai Jean Jaurès 71000 MÂCON	Aide au rachat de matériels suite à l'incendie de la salle de fitness du Complexe Sportif des Saugeraies.	4 500,00 €
ASSOCIATION LES MILLE PATTES 36 rue de Bourgogne 71000 MÂCON	Participation aux frais d'organisation du Trail du Mâconnais, LOCHÉ, le 1 <sup>er</sup> octobre 2023.	1 250,00 €
MÂCON ESCRIME Complexe Sportif des Saugeraies avenue Simone Veil 71000 MÂCON	Participation aux frais d'organisation du Circuit National Dames seniors, le 08 octobre 2023.	2 500,00 €
MÂCON HANDBALL COSEC Schuman 791 avenue du Maréchal Juin 71000 MÂCON	Participation aux frais de location du gymnase appartenant au lycée René Cassin pour la saison 2022-2023 suite à l'incendie du COSEC Schuman.	13 496,00 €
OLYMPIQUE DE MÂCON BOULES Boulodrome Jean Ducloux 31 rue Pillet 71000 MÂCON	Participation aux frais d'organisation du Grand Prix de la Ville de MÂCON Ligue F1, le samedi 02 décembre 2023.	3 500,00 €
TENNIS CLUB DE MÂCON 202 rue Pierre de Coubertin 71000 MÂCON	Participation aux frais d'organisation du 6 <sup>ème</sup> tournoi de Tennis Fauteuil – 08 septembre 2023.	2 000,00 €

TRIATHLON MÂCON CLUB 389 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 71000 MÂCON	Participation aux frais de location du gymnase appartenant au centre scolaire Notre-Dame Ozanam pour la saison 2022-2023, suite à l'incendie du COSEC Schuman.	1 728,00 €
YACHT MOTOR CLUB rue Alain Colas 71000 MÂCON	Participation aux frais d'organisation du Grand Prix de France F1H2O les 1 <sup>er</sup> et 02 juillet 2023.	25 000,00 €

Il est précisé que les associations concernées devront fournir un compte-rendu financier attestant de la conformité de la dépense effectuée à l'objet de la subvention (article 10 de la loi du 12 avril 2000).

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

05 OCT. 2023

A la Préfecture de Saône-et-Loire